

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION MULTIPLE "COMMUNAUTÉ DU BÉTHUNOIS"

\*\*\*\*\*

## DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

\*\*\*\*\*

### COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE DU MERCREDI 19 JUIN 2024 À 19 h 00

Nombre de délégués : 136

Date de la convocation et  
d'affichage : 13 juin 2024

Présents à la séance : 79

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt quatre, le dix neuf juin à 19 h 00, le Comité Syndical de la "Communauté du Béthunois", s'est assemblé en Salle des fêtes, à SAINS-EN-GOHELLE, sous la présidence de Monsieur Pierre-Emmanuel GIBSON, Président du SIVOM de la Communauté du Béthunois, suivant convocation faite le 13 juin 2024.

#### Etaient présents :

CARRE Nicolas (Auchel), BOULART Annie (Béthune), GIBSON Pierre-Emmanuel (Béthune), LOISEAU Ginette (Béthune), BARRE Bertrand (Béthune), ELAZOUZI Hakim (Béthune), CORDONNIER Francis (Béthune), BERROYER Béatrice (Béthune), SCALONE Jean-Pascal (Béthune), CHOCHOI Mélinda (Béthune), JEVTOVIC Zoran (Béthune), BREUVART PETITPAS Marie-Jeanne (Béthune), SOLHEID Hervé (Béthune), HARFAUX HAELEWYN Catherine (Béthune), KWARTNIK Pierre (Béthune), GOTTRAND Catherine (Béthune), DEKEYSER Fernand (Béthune), CAPELLE Virginie (Béthune), LEFEBVRE Nadine (Beuvry), VANBERGUE Marie-Cécile (Beuvry), BEAUVOIS Pierre (Beuvry), DENIS Charline (Beuvry), DUCHATEL Julien (Beuvry), NASPINSKI Annie (Beuvry), MASSART Yvon (Chocques), MAES Stéphane (Chocques), BEUGIN Francis (Chocques), GOLLIOT Jérôme (Drouvin-le-Marais), DECOURCELLE Catherine (Drouvin-le-Marais), MULLET Rosemonde (Ecquedecques), MALBRANQUE Gérard (Essars), OGIEZ Gérard (Fouquereuil), BILLET Guy (Fouquereuil), BUTTIN Jacques (Fouquières-lez-Béthune), WYNNE Pierre (Fouquières-lez-Béthune), DELORY Bertrand (Gonnehem), POIRE Laurent (Gonnehem), ROUSSEL Philippe (Gonnehem), VAAST Stephan (Gosnay), VARLET Valentin (Gosnay), CARAMIAUX Jean-Marie (Hersin-Coupigny), SAUVAGE Martine (Hersin-Coupigny), DESCAMPS Nicolas (Hersin-Coupigny), FONTAINE Laurent (Hersin-Coupigny), LECOMPTE Monique (Hersin-Coupigny), FAVIER Simon (Hersin-Coupigny), POIRET Thérèse (Hersin-Coupigny), LAVERSIN Corinne (Hinges), PAGIES Jean-Luc (Hinges), DISSAUX Frédéric (Labourse), PRUVOST Bernard (Labourse), DELANNOY Alain (Lapugny), GOFFART Jeannine (Lapugny), VEREECQUE Anne-Marie (Lapugny), DELANNOY Marie-Josèphe (Lozinghem), SEKULA Roseline (Lozinghem), HOBERG André (Noeux-les-Mines), SWITALSKI Jacques (Noeux-les-Mines), NOREL Francis (Noeux-les-Mines), ANTKOWIAK Corinne (Noeux-les-Mines), DOMART Sylvie (Noeux-

les-Mines), LEPINE Muriel (Noeux-les-Mines), BACLET Charline (Noeux-les-Mines), HENNEBELLE Dominique (Sailly-Labourse), KUBINOWSKI Sylvie (Sailly-Labourse), DELRUE Christian (Sailly-Labourse), HAPPIETTE Jean (Sains-en-Gohelle), CARLUS Annie (Sains-en-Gohelle), VOLCKAERT Véronique (Sains-en-Gohelle), LAURIER Georgia (Sains-en-Gohelle), CZECH Christelle (Sains-en-Gohelle), FOMBELLE Rémi (Sains-en-Gohelle), FATOUX Nicolas (Servins), BAERT Valérie (Servins), MEYFROIDT Sylvie (Vendin-lez-Béthune), FLORCZYK Patrice (Vendin-lez-Béthune), CAPPEL Roger (Verquigneul), CODRON Jean-Luc (Verquin), GROUX Jean-Marc (Verquin)

Ont donné pouvoir :

GACQUERRE Olivier donne pouvoir à BOULART Annie, BERTOUX Maryse donne pouvoir à KWARTNIK Pierre, PERRIN Patrick donne pouvoir à BERROYER Béatrice, BRIGE Corentin donne pouvoir à LOISEAU Ginette, PHILIS Josette donne pouvoir à GOTTRAND Catherine, DELESTREZ Patrick donne pouvoir à GIBSON Pierre-Emmanuel, BEIGNIER Ingrid donne pouvoir à BARRE Bertrand, FIGENWALD Arnaud donne pouvoir à LEFEBVRE Nadine, ALTIER Nathalie donne pouvoir à MULLET Rosemonde

Etaient Absents Excusés :

HENNEBELLE André, GOUILLART Pascale, LANVIN Patrick, BERRIER Philibert, HOLVOET Marie-Pierre, VIVIEN Michel, DIERS Véronique, BOY Serge, DERLIQUE Martine, KUBIAK Brigitte, PETIT Daniel, DUCROCQ Marie-Rose, BLASZCZYK Laure, DANTEC Philippe, WACH Patricia, BAUDET Tommy, DELBARRE Guillaume, MASSARD Pascal, DOUVRY Jean-Marie, QUENIART Damien, LECOMTE Maurice, WATEL Sandrine, JOMBART Simon, BERTIER Jacky, GREVET Jean-Christophe, COQUERELLE Alain, DAILLES Alain, SZCZEPANIAK Caroline, COUVILLERS-OBOEUF Sandrine, GOZET-KONIECZNY Annette, LAISNE Philippe, SZYMKOWIAK-BLASCHKE Virginie, DUCLERMORTIER José, MARCELLAK Serge, URBANSKI Chantal, JASKULSKI Christine, BLONDEL Dominique, GAYOT Romain, CARPENTIER Arnaud, HERNU Stéphane, RABEHI Dimitri, JURCZYK Jean-François, DEBAILLEUL Philippe, DUFLOS Jacky, CHRETIEN Bruno, TASSEZ Thierry, DELAHAYE Joël  
GIBON Monique, TURBERT Sandra , DUBY Sophie, LEFEBVRE Valérie , SCAILLIEREZ Philippe, CARON Annick, GODART Céline, TOROK Gilbert, DUCARIN Philippe, DUCLOY Nadine, JOLY Monique, BASSOM Françoise.

Madame Roseline SEKULA, délégué(e) de la commune de Lozinghem, ayant été désigné(e) pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, les a acceptées.

Monsieur Pierre-Emmanuel GIBSON, ouvre la séance.

## ADMINISTRATION GENERALE

### 1) COMMUNE DE BEUVRY - REMPLACEMENT D'UN DELEGUE

**Rapporteur : Pierre-Emmanuel GIBSON**

Le Comité Syndical est invité à prendre acte du remplacement de Monsieur Eric GOOSSENS, délégué suppléant au sein du Comité Syndical, par Monsieur Julien DUCHATEL.

**PREND ACTE**

### 2) COMMUNE DE BETHUNE - REMPLACEMENT DE DELEGUES

**Rapporteur : Pierre-Emmanuel GIBSON**

Le Comité Syndical est invité à prendre acte de la désignation de nouveaux délégués titulaires pour la commune de Béthune au sein du Comité Syndical et de la Commission Solidarité Santé, comme détaillée dans la délibération.

**PREND ACTE**

### 3) COMMUNE DE GOSNAY - REMPLACEMENT DE DELEGUES

**Rapporteur : Pierre-Emmanuel GIBSON**

Le Comité Syndical est invité à prendre acte de la modification des représentants de la commune de Gosnay au sein du Comité Syndical et de la Commission Jeunesse Restauration ainsi que détaillé dans la délibération.

**PREND ACTE**

### 4) ELECTION DU REPRESENTANT DE LA COMMUNE DE GOSNAY AU BUREAU SYNDICAL

**Rapporteur : Pierre-Emmanuel GIBSON**

Le Comité Syndical est invité à procéder à l'élection du représentant de la commune de Gosnay au Bureau Syndical.

**ELU : STEPHAN VAAST**

## RESSOURCES HUMAINES

### 5) PERSONNEL - TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS

**Rapporteur : Gérard OGIEZ**

Il s'agit d'autoriser la modification du tableau des emplois suite aux évolutions organisationnelles du SIVOM, aux évolutions statutaires et aux carrières des agents. Les modifications proposées concernent des ajustements sur des postes existants et les créations proposées permettent la stabilisation d'agents déjà en poste.

**ADOPTÉ**

## **6) PERSONNEL - ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITÉ**

**Rapporteur : Gérard OGIEZ**

Il s'agit d'autoriser la création de postes non permanents compte tenu de la nécessité de répondre aux besoins saisonniers de l'activité spécifique des différents pôles du SIVOM.

### **1) Pôle de la Restauration Collective**

Afin d'assurer un service de qualité, notamment en période de forte activité, il est proposé de prévoir 3 postes non permanents pour permettre le recrutement d'agents contractuels venant compléter l'équipe en place.

### **2) Pôle des Services Techniques**

Il s'agit de permettre aux différentes compétences de poursuivre l'ensemble des chantiers, notamment durant les périodes de plus fortes activités saisonnières, en créant 3 postes d'adjoint techniques à temps complet pour venir renforcer les équipes selon les besoins.

### **3) Pôle Solidarité Santé**

Il s'agit de permettre le bon fonctionnement du service hébergement durant les périodes de plus fortes activités saisonnières en renforçant l'équipe par un agent à temps complet.

**ADOPTÉ**

## **7) PERSONNEL - ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ**

**Rapporteur : Gérard OGIEZ**

Il s'agit d'autoriser la création de postes non permanents afin de prévoir des recrutements supplémentaires dans le cadre des accroissements d'activités temporaires pour le pôle de la restauration collective du SIVOM,

Il est proposé de créer :

- **Pour le Pôle Restauration Collective** : 3 postes d'adjoint technique pour permettre la prise en charge des nouvelles demandes. Ces postes supplémentaires permettront d'ajuster l'organisation existante et d'assurer la bonne gestion de cette augmentation d'activité.
- **Pour le Pôle Enfance-Jeunesse** : 2 postes d'adjoint d'animation dans le cadre du développement de la compétence Accueil de Loisirs sans Hébergement et de l'ouverture d'un nouvel accueil de loisirs.

**ADOPTÉ**

## **8) PERSONNEL - MISE A JOUR DU RÈGLEMENT DES ASTREINTES**

**Rapporteur : Gérard OGIEZ**

Il est proposé la mise à jour du règlement des astreintes pour le pôle des services techniques afin de répondre aux besoins du terrain. L'astreinte voirie nettoyage qui n'est plus utilisée sera supprimée et une astreinte complémentaire viendra compléter l'astreinte hivernale sur le reste de l'année. De même, le règlement inclut la possibilité exceptionnelle de déroger aux règles du temps de travail comme le prévoit la législation en cas de situation le justifiant.

**ADOPTÉ**

**9) PERSONNEL - PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE - ADHÉSION AU CONTRAT GROUPE PROPOSE PAR LE CENTRE DE GESTION DU PAS-DE-CALAIS**  
**Rapporteur : Gérard OGIEZ**

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, toutes les collectivités doivent participer au contrat prévoyance souscrit par les agents. Dans ce cadre et afin d'offrir un contrat adapté et négocié, il convient de signer une convention pour souscrire au contrat groupe proposé par le Centre de Gestion de la Fonction Publique du Pas-de-Calais.

**ADOPTE**

**FINANCES**

**10) BUDGET PRINCIPAL - RESULTATS 2023 - AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION**  
**Rapporteur : Bertrand DELORY**

La part du résultat d'exploitation de l'exercice 2023 qu'il est proposé d'affecter à la section d'investissement s'élève à 605 468,20€.  
Le solde de 2 049 538,21€ reste affecté à la section d'exploitation.

**ADOPTE**

**11) RESIDENCE AUTONOMIE "GUYNEMER" - RESULTATS 2023 - AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION**  
**Rapporteur : Bertrand DELORY**

L'excédent d'exploitation cumulé 2023 s'élève à 282 467,99 €. Il est affecté à la section d'exploitation 2024.

**ADOPTE**

**12) RESIDENCE AUTONOMIE "LES SORBIERS" - RESULTATS 2023 - AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION**  
**Rapporteur : Bertrand DELORY**

Le résultat d'exploitation cumulé 2023 de 138 152,90 € est affecté à la section d'exploitation 2024.

**ADOPTE**

**13) CENTRE DE SOINS D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PREVENTION EN ADDICTOLOGIE - RESULTATS 2023 - AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION**  
**Rapporteur : Bertrand DELORY**

Le résultat d'exploitation cumulé 2023 s'élevant à 192 313,16 € est affecté à la section d'exploitation 2024.

**ADOPTE**

**14) AIDES MENAGERES - RESULTATS 2023 - AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION**

**Rapporteur : Bertrand DELORY**

Le résultat déficitaire d'exploitation cumulé 2023 s'élevant à 2 957 535,10€ ne permet aucune affectation.

**ADOPTE**

**15) SOINS A DOMICILE - RESULTATS 2023 - AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION**

**Rapporteur : Bertrand DELORY**

Le résultat d'exploitation cumulé 2023 de 357 961,61 € est destiné au financement de mesures d'exploitation 2024.

**ADOPTE**

**16) EHPAD FREDERIC DEGEORGE - RESULTATS 2023 - AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION**

**Rapporteur : Bertrand DELORY**

En 2023 la section hébergement présente un déficit cumulé de 2 129 387,79 €. Il est affecté en report à nouveau déficitaire. Le résultat fusionné des sections soins et dépendance est positif et s'élève à 2 423 823,84 €. Ce résultat est affecté en report à nouveau excédentaire.

**ADOPTE**

**17) EHPAD MARIE CURIE - RESULTATS 2023 - AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION**

**Rapporteur : Bertrand DELORY**

En 2023 la section hébergement présente un déficit de 516 566,02 €. Il est affecté en report à nouveau déficitaire. L'excédent cumulé de 99 698,09 € des sections soins et dépendance est affecté en report à nouveau excédentaire.

**ADOPTE**

**18) CREMATORIUM - RESULTATS 2023 - AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION**

**Rapporteur : Bertrand DELORY**

La part du résultat d'exploitation de l'exercice 2023 qu'il est proposé d'affecter à la section d'investissement s'élève à 156 108,37€.

Le solde de 92 726,73 € reste affecté à la section d'exploitation.

**ADOPTE**

**19) BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2024**

**Rapporteur : Bertrand DELORY**

Le budget supplémentaire 2024 est présenté après avis des diverses commissions. C'est essentiellement un budget de report et d'affectation de résultat.

**ADOPTE**

**20) TRANSFERT DE LA RÉSIDENCE AUTONOMIE "LE RIVAGE" - APPROBATION DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ET CRÉATION DU BUDGET ANNEXE**

**Rapporteur : Bertrand DELORY**

La présente délibération concerne le transfert de la gestion de la Résidence Autonomie « Le Rivage » par le CCAS de Beuvry au profit du SIVOM de la Communauté du Béthunois ainsi que la création du budget annexe associé à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024.

Sont également présentées les conditions juridiques dans lesquelles les différents contrats et autorisations en cours de validité seront repris par le SIVOM de la Communauté du Béthunois ainsi que les modalités comptables.

**ADOPTE**

**21) RESIDENCE AUTONOMIE "LE RIVAGE" - BUDGET PRIMITIF 2024**

**Rapporteur : Bertrand DELORY**

La délibération porte sur le vote du budget primitif de la Résidence autonomie « Le Rivage » établi à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024.

**ADOPTE**

**22) MODIFICATION DU REGLEMENT BUDGETAIRE ET FINANCIER APPLICABLE A L'ENSEMBLE DES BUDGETS DU SIVOM**

**Rapporteur : Bertrand DELORY**

La création du budget annexe dédié à la résidence autonomie « Le Rivage », la production d'un compte financier unique pour le budget principal et le budget annexe du crématorium à compter de 2024, ainsi que la gestion des régies, conduisent à la modification du règlement budgétaire et financier applicable à l'ensemble des budgets du SIVOM.

Le document ainsi modifié est soumis à l'approbation du Comité Syndical.

**ADOPTE**

Vu pour être affiché et publié le 20 juin 2024 conformément aux prescriptions des articles L.5211-1 et L.2121-25 du Code Général des Collectivités territoriales.